

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 815 24 juillet 1947

n° 815 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1947

Date de publication

24 janvier 1947

Date du numéro

31 juillet 1947

VISAS

Le Gouverneur de he Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1933 et les textes qui l'ont modifié

Vul'arrêté n° 536 du 8 mai 1947,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rapportée la mesure d'expulsion en ce qui concerne le nommé Egueh Odowa, Somali Gadaboursi, 34 ans, né à Boruma, fils de Odowa Bourale et de Sonban Dirie, sans travail, sans carte d'alimentation. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.